ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967

ASSOCIATION POUR LA Ve RÉPUBLIQUE

ÉLECTRICES et ÉLECTEURS
des cantons de CALAIS et d'AUDRUICQ,

Pour la huitième fois, je sollicite l'honneur de vous représenter à l'Assemblée Nationale.

C'est donc un nouveau contrat que je propose à votre décision électorale.

De ma part, il implique que je continue à mettre à votre disposition mon temps, mon dévouement, mes relations politiques.

De votre part, il implique que vous me manifestiez largement votre estime et votre confiance, dès le premier tour de scrutin.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'essayer, avec de grandes phrases, d'influencer votre choix ; car vous me connaissez suffisamment, en bien ou en mal, pour savoir à quoi vous en tenir.

Je respecte donc les sentiments des électeurs qui ne me sont pas favorables.

Aux autres, beaucoup plus nombreux, qui sont mes amis, j'exprime ma reconnaissance pour les encouragements qu'ils me prodiguent de toutes parts.

Jacques VENDROUX
Député Sortant
Maire de Calais
Vice-Président du Parlement Européen

Charles EMPISSE
Député-Suppléant Sortant

....

IVme PLAN 1962-1966

CE QUI A ÉTÉ FAIT A CALAIS SOUS L'IMPULSION DE LA MAJORITÉ

1.596 logements, dont 686 H. L. M.

Constructions scolaires : 1er degré : 5 écoles, 113 classes - 2me degré : 1 Lycée, 1 C. E. T.
Supérieur : 2 annexes de faculté - Coût : 10 millions de nouveaux francs.

Equipements sportifs : Piscine, Stade du Souvenir, 11 terrains, Centre aéré, Salle de sports, gymnase, base de voile, camping - Coût : 20 millions de nouveaux francs.

Equipement sanitaire : 1re tranche de l'Hôpital - Crêche - Coût 11 millions de nouveaux francs.

Abattoir municipal : Coût : 5 millions de nouveaux francs.

Equipement urbain : Voirie, eaux, égouts, éclairage - Coût : 6 millions de nouveaux francs.

pour un montant global de 52 millions de nouveaux francs, soit : 5 milliard 2 de francs anciens, ayant entrainé des subventions de l'Etat de l'ordre de 2 milliards ½.

En outre, 1 centre municipal de vaccinations, 1 service de prêts aux fonctionnaires, 1 centre médico-scolaire, 1 centre municipal d'éducation physique et sportive, la reconstruction du Musée, l'infrastructure de la future station du Front de Mer.

4 zones industrielles (100 hectares) ayant permis l'implantation de 16 industries nouvelles.

PROGRAMME RETENU AU Vme PLAN (1966-1970)

4.676 logements.

Constructions scolaires : 6 écoles, 100 classes nouvelles pour le 1er degré, 6 C. E. S., 1 lycée polyvalent (coût total prévu : 60 millions de nouveaux francs, soit 6 milliards d'anciens francs).

Equipements sportifs : 2 Maisons de jeunes, le port de plaisance du Paradis, le plan d'eau des Guerlettes, 1 second gymnase, installations sportives supplémentaires dans les lycées et les écoles, équipement sportif de la Z. U. P.

Equipement sanitaire : Hôpital neuf, Maison de retraite de la rue de Verdun, 1 crêche à la Z. U. P., 1 foyer pour les personnes âgées.

1 silo portuaire.

Equipement urbain : Divers travaux (voirie, égouts, eaux, éclairage) d'un total de 38 millions soit 3 milliards 8 d'anciens francs.

Au total : des investissements (et du travail pour les ouvriers de la région) d'un montant de 172 millions de nouveaux francs (17 milliards 2 d'anciens francs) entrainant des subventions de l'Etat d'un montant de près 10 milliards d'anciens francs.

100 hectares supplémentaires de zones industrielles.

CANTONS RURAUX

Les travaux réalisés dans les communes rurales des trois cantons de Calais et d'Audruicq sont dus à l'initiative de MM. les Maires. Je n'ai donc pas à en faire état.

Je resterai à leur disposition, dans l'avenir, comme je l'ai été dans le passé, pour, à leur demande, appuyer leur action personnelle.

Sur le plan national, le niveau de vie des populations rurales reste un des objectifs fondamentaux du Vme plan, afin que soit entièrement rattrapé l'écart qui existe entre le revenu agricole et le revenu industriel.

Ce sera une des tâches essentielles des Députés de la Vme République au cours de la prochaine législature.

IMP. MARTIN - CALAIS